

Résidence

«L'Orée du Parc»

 Foyer logement accueillant
des personnes âgées valides (E.H.P.A.)

Allée de Poggio Mirteto
33610 CANÉJAN
Tél : 05 56 75 21 31
Fax : 05 56 75 37 09
ehpa-loreeducparc@foyersdesaines.fr



Le mot de la Direction et du Personnel de la Résidence

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à la Résidence «L'Orée du Parc». Au sein de l'établissement, l'objectif de la Direction et du Personnel est d'instaurer un climat de confiance et de bien-être, pour que très rapidement vous vous sentiez bien et parfaitement intégré(e) dans votre nouveau cadre de vie. Dans le respect des libertés de chacun, la présence, la sécurité, l'écoute et la convivialité sont des valeurs essentielles que l'équipe de cet établissement, témoin depuis de nombreuses années, aux Résident(e)s et aux familles qui lui ont fait confiance. A l'extérieur de l'établissement, les services médicaux et paramédicaux, les commerçants et artisans qui sont nos partenaires de longue date, et que nous remercions d'avoir participé au financement de cette plaquette, ainsi que les services sociaux de la commune de Canéjan, nous aident à vous faciliter l'accès à un maximum de services. L'Association des Foyers des Aînés, l'organisme gestionnaire, et l'équipe de «L'Orée du Parc» vous souhaitent la bienvenue et sont heureux de vous faire partager leur conception de l'accueil des personnes âgées.

La résidence «L'ORÉE DU PARC» mise en service en 1991 est située au centre du bourg de Canéjan, aux portes de Bordeaux, entourée d'un vaste domaine boisé, et à proximité des commerces et des centres culturels de la commune. Elle accueille dans une ambiance conviviale, sécurisante, et respectueuse des libertés de chacun, des femmes, des hommes des couples valides ou semi-valides pouvant justifier d'un titre de retraite. La résidence «L'Orée du Parc» vous propose des logements bien conçus :

Chaque studio T1 Bis, d'une superficie moyenne de 30 à 32 m² comporte une entrée avec penderie, une salle de bains (W.C., douche, lavabo et armoire de toilette) et s'ouvre sur une cuisine entièrement équipée (réfrigérateur, plaques chauffantes, placards) ainsi que sur la partie séjour chambre dotée de vastes placards de rangements.

Chacun des appartements peut être loué vide ou meublé. Les Résidents peuvent bénéficier de l'aide personnalisée au logement en fonction de leurs revenus. Un contrat de séjour et le règlement intérieur de l'établissement sont remis au Résident dès son arrivée. En cas d'hospitalisation, son studio sera maintenu jusqu'à son retour.

La surveillance, le confort et la sécurité

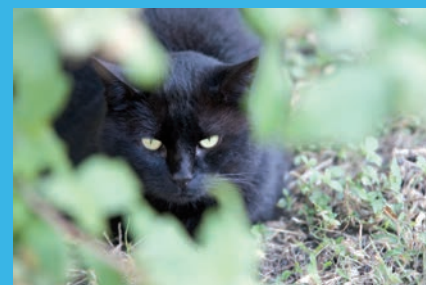
Afin de garantir un confort et un bien-être essentiel à tous, l'établissement dispose d'équipements conçus et adaptés à l'état des résidents :

- ✘ baignoire spécialement adaptée au problème de mobilité des personnes âgées ;
- ✘ ascenseur permettant l'accès des fauteuils roulants.

Un service facultatif d'aide-soignante diplômée est à la disposition des résidents qui souhaitent une assistance dans les gestes quotidiens, tous les matins, du lundi au vendredi.

Chaque Résident a la liberté de conserver son médecin de famille, son infirmière, son kinésithérapeute, son pédicure, sa pharmacie, ainsi que tout autre intervenant de son choix. Il peut, en fonction de son état de santé, bénéficier de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

A la tête de chaque lit et dans la salle de bains, une sonnette d'appel permet au personnel d'intervenir immédiatement ; toutes les nuits, des agents répondent aux appels éventuels des Résidents et assure une surveillance de l'établissement vous offrant, ainsi, une sécurité complète. L'établissement est équipé d'un groupe électrogène en cas de coupure de courant.



Les animaux domestiques sont acceptés dans l'établissement sous réserve de vaccinations à jour, d'un entretien régulier et de la prise en charge par un tiers en cas d'absence ou d'hospitalisation.

Résidence L'Orée du Parc



Le bureau d'accueil

Le secrétariat se tient à votre disposition pour :

- ✂ répondre à vos questions d'ordre administratif ;
- ✂ prendre vos rendez-vous (coiffeuse, pédicure...) ;
- ✂ écouter vos suggestions et vos remarques dans un esprit de dialogue.

Les Prestations et services

La restauration

Une cuisine traditionnelle et familiale est préparée sur place par un personnel qualifié à l'écoute des souhaits gustatifs des Résidents. Les repas sont variés et adaptés aux personnes âgées, servis selon des règles hôtelières. Les menus sont élaborés en concertation avec les Résidents et affichés chaque semaine à l'entrée de la salle à manger. La salle de restaurant, située au rez-de-chaussée, vous accueillera pour le déjeuner à 12h, et à 19h pour le dîner. Le service du petit-déjeuner est assuré à partir de 7h en chambre. Le goûter est servi au salon à 16h.

Un service de repas en chambre est assuré en cas de maladie ou d'indisponibilité passagère.

Pour vous permettre d'inviter à déjeuner ou à dîner parents ou amis, une salle à manger particulière sera mise à votre disposition quel que soit le jour de la semaine. Les animaux domestiques ne sont pas admis en salle de restauration.

Le linge

L'entretien du linge est assuré par la résidence sous réserve qu'il soit marqué (inscriptions tissées et cousues). Compte tenu de l'utilisation de machines industrielles, le linge délicat (laine, Damart, rhovyl, soie...) est vivement déconseillé. L'entretien de ce type de vêtement restera donc à votre charge (pressing par exemple). L'établissement se dégage de toute responsabilité en cas de détérioration.

Le ménage

Le service d'aides ménagères de la commune est à votre disposition ; les résidents autonomes peuvent assurer eux-mêmes l'entretien de leur studio.

Loisirs et animation

Divers ateliers vous seront proposés par l'animatrice, dans un esprit de convivialité, visant à rompre la solitude, et à vous livrer à vos activités favorites. Un salon doté d'une superbe cheminée et d'un téléviseur grand écran est à votre disposition ainsi que plusieurs locaux permettant l'organisation de jeux de société, de lotos, d'activités manuelles et d'ateliers thématiques, de goûters d'anniversaires... Un ordinateur avec une connexion internet, vous permettra à tout moment de communiquer avec les membres de votre famille et vos amis, proches ou éloignés, par le biais de courriers électroniques ; pour ceux d'entre vous qui ne serait pas encore familiarisé avec cet outil, une formation simple vous permettra de l'utiliser très rapidement.

L'établissement dispose également d'un rétro projecteur permettant toutes sortes d'activités, notamment la diffusion de diaporamas.

Des séances de gymnastique douce peuvent vous être proposées chaque semaine ; des échanges intergénérationnels sont organisés au travers de spectacles et de goûters festifs, auxquels les familles sont toujours cordialement invitées ; le programme des animations prévues dans l'établissement est communiqué par voie d'affichage ; la liste des divers spectacles et manifestations proposés par la commune est à votre disposition à l'accueil ; un agent de la médiathèque vient à la Résidence une fois par quinzaine pour des prêts, à titre gratuit, de livres, cassettes, DVD..., des conseils, des informations sur les nouveautés, l'organisation d'ateliers lecture... Pour vos sorties, vos rendez-vous, votre marché, le véhicule de l'établissement est à votre disposition, avec chauffeur.

Le culte

Le respect de la liberté de conscience des Résidents constitue une règle fondamentale. Les Ministres du culte ont libre accès à l'établissement. Le prêtre catholique de la paroisse célèbre un office religieux à 11h tous les second vendredi du mois.

Le courrier

Il est distribué tous les matins dans votre boîte à lettres. Pour l'expédition de toute votre correspondance, vous pouvez vous adresser au secrétariat ou les déposer vous-même dans la boîte à lettres située dans le hall de l'accueil ; la levée du courrier s'effectue tous les jours avant 13h.

Le salon de coiffure

Chaque Résident est libre du choix de son prestataire ; si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous avez la possibilité de faire venir une coiffeuse à domicile, sachant que la résidence met à votre disposition un salon de coiffure situé au premier étage ; une coiffeuse vient deux fois par semaine ; les inscriptions se font à l'accueil.

Le téléphone

Les studios sont équipés de deux prises téléphoniques ; un abonnement doit être souscrit auprès d'un opérateur de votre choix pour obtenir une ligne directe ; les frais d'ouverture de ligne, d'abonnement, et les communications téléphoniques sont à la charge du Résident.

Nos Partenaires

- > **Mairie de Canéjan** allée de Poggio Mirteto - Canéjan..... 05 56 89 08 60
- > **Centre Communal d'Actions Sociales** Assistantes sociales - Canéjan 05 56 89 96 74
- > **Club du 3^{ème} Age** "Lous Cardounets" - 8 chemin de Barbicadage - Canéjan..... 05 56 89 07 32
- > **Médiathèque** - impasse de la pinède - Canéjan 05 56 89 38 07
- > **Cinéma et théâtre** Centre Simone Signoret chemin du Cassiot - Canéjan 05 56 89 38 93
- > **Culte : presbytère** place de l'église - Canéjan..... 05 56 78 82 44
- > **La Poste** 7 chemin de Barbicadage - Canéjan.....05 57 35 35 57
- > **La presse locale** le Sud-Ouest rive gauche..... 05 56 00 33 33
- > **Hôpital du Haut Lévêque** / Xavier Arnozan - Pessac 05 57 65 65 65
- > **Transport Bus** : une navette Cestas-Canéjan-Gradignan05 56 78 13 00
- > **S.N.C.F.** gare de PESSAC (5 Kms) 36 35
- > **Aéroport de BORDEAUX-MERIGNAC** (15 Kms) cidex 40 - 33700 Mérignac 05 56 34 50 50
- > **Conseil général** - hôtel du département - esplanade Charles De Gaulle Bordeaux..... 05 56 99 33 33
- > **D.D.A.S.S.** - 103 bis rue Belleville - Bordeaux.....05 57 01 91 00
- > **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**..... 36 46
- > **Caisse d'Allocations Familiales** - Bordeaux.....0 820 25 33 10
- > **Gendarmerie** - Cestas05 57 83 83 10
- > **Pompiers** - Cestas..... 05 56 78 86 00 ou 18
- > **SAMU** 15